

TACKLING SEXUAL HARASSMENT IN HIGHER EDUCATION

Sharing good practices

22 avril 2022

RAPPORT

sophia

réseau belge des études de genre

INTRODUCTION

Le 22 avril 2022, Sophia, le réseau belge pour les études de genre, financé par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, a organisé une journée d'échange sur [le harcèlement et les violences sexuelles au sein de l'enseignement supérieur](#). Cette journée s'est appuyée sur les réflexions faites durant la journée de rencontre [Gender at Belgian Universities](#), organisée par Sophia en 2020 pour les personnes contact genre aux universités. Cette année nous avons réuni le personnel des écoles supérieures universitaires et non-universitaires néerlandophones et francophones afin de stimuler le partage des bonnes pratiques entre les différents établissements d'enseignement supérieur.

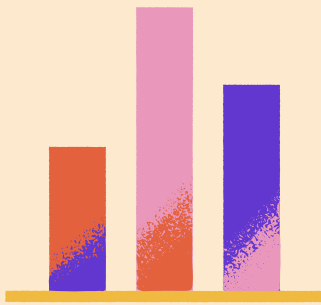
Ce rapport contient les informations principales partagées pendant les trois parties du programme de la journée:

- 1) Exposé introductif de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes sur [l'encadrement juridique](#) des comportements sexuellement transgressifs.
- 2) des groupes de discussion en français et en néerlandais dans lesquels divers acteurs ont expliqué [les bonnes pratiques du terrain](#)
- 3) Discussion de clôture bilingue sur les [objectifs pour l'avenir](#).

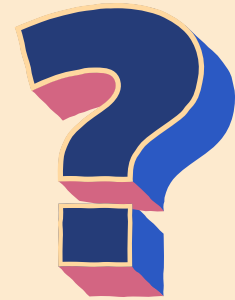
Sophia participe à l'amélioration de la visibilité des initiatives en matière d'égalité des sexes et à la poursuite du développement de politiques inclusives dans les universités et les écoles supérieures belges.

Dans le cadre de cette mission, Sophia continue de créer des espaces de partage des connaissances, d'échange et de mise en réseau entre les différentes parties prenantes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez être tenu au courant de nos initiatives: info@sophia.be.

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE - INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES



Statistiques



Définition

Le harcèlement et les violences sexuelles
au sein de l'enseignement supérieur



Cadre juridique



Possibilités d'action

PRÉSENTATION INTRODUCTIVE - INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES

Charlot Bonte, de l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes**, a introduit le sujet des comportements sexuellement transgressifs par une courte présentation. Cette présentation s'articulait autour de quatre thèmes principaux:

1. Une définition du problème du comportement sexuel transgressif avec les statistiques associées au niveau européen et dans le contexte de l'enseignement supérieur.
2. Une définition des comportements transgressifs à l'aide du système de signalement de Sensoa et des facteurs de risque spécifiques dans le contexte de l'enseignement supérieur
3. Les cadres juridiques existants et leurs limites
 - loi sociale
 - loi anti-discrimination
 - droit pénal
 - droit disciplinaire
4. Possibilités d'action à différents niveaux
 - victimes et témoins
 - institutions
 - gouvernement

La présentation complète peut être consultée [via ce lien](#).

GRUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE



Confidentiel



Indépendance

Bonnes pratiques issues du terrain



Sanctions



**Représentation
structurelle**

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

Dans le groupe de discussion francophone, deux intervenantes sont venues parler de leurs bonnes pratiques dans la prévention et l'accompagnement de comportements transgressifs dans l'enseignement supérieur.

1. Sylvie Boët – Cash-e (ULB)

Qui est Sylvie Boët?

Sylvie Boët est responsable du Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiant·es (cash-e) à l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Elle est Docteure en psychologie et a réalisé ses études et son doctorat à Liège. Pendant 16 ans, elle a travaillé dans un service de prévention et de gestion des violences en milieu scolaire où elle a orienté toutes ses formations vers l'écoute, l'accompagnement et la remise en lien en situation de déséquilibre hiérarchique. En août 2020, elle a rejoint l'ULB pour mettre en œuvre le dispositif cash-e.

Que fait cash-e?

Cash-e a pour mission l'accueil et l'accompagnement des étudiant·es confronté·es à des risques psychosociaux, des faits de violence, de harcèlement sexuel ou de harcèlement moral de la part d'autres étudiant·es ou de membres du personnel, et qui surviennent durant leurs études à l'ULB.

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

Les bonnes pratiques de cash-e

Confidentialité

La première bonne pratique que Sylvie partage avec nous est l'importance d'un cadre confidentiel et bienveillant. Cash-e offre une écoute et un soutien, la possibilité de faire appel à un tiers interne ou externe à l'université et la mise en place d'une conciliation avec l'accord de toutes les parties. Sylvie explique que ce qui compte pour elle dans les situations de harcèlement ou d'hyper conflit, c'est de trouver le moyen de libérer la parole. "Le climat de sécurité est indispensable pour y parvenir. Je suis particulièrement sensible et attentive à celui-ci."

Non seulement les entretiens doivent se faire **en plein accord et en toute confidentialité**, mais aussi l'accompagnement ultérieur doit se faire en toute discrétion. D'autres mesures pour assurer la confidentialité de Cash-e sont:

- Quel que soit l'accompagnement choisi par l'étudiant·e, aucune démarche n'est mise en œuvre tant que l'étudiant·e ne fait part de son accord formel par écrit.
- L'étudiant·e peut à tout moment décider de changer de moyen d'action, même si une procédure est déjà entamée.
- Si il n'y a pas de dépôt de plainte et l'étudiant·e souhaite arrêter l'intervention, les données personnelles sont détruites.

Structure indépendante

Pour répondre à cet objectif de sécurité, la structure Cash-e a été créée sous l'impulsion des autorités de l'ULB et des étudiants pour fonctionner en toute indépendance par rapport à ces mêmes autorités. La deuxième bonne pratique abordée durant cette conversation est donc l'importance de l'indépendance d'un centre d'accueil.

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

Cash-e est un service qui est complètement autonome des autorités de l'ULB. Selon Sylvie, **il est extrêmement important que les étudiant·es perçoivent le centre comme indépendant**, afin qu'ils fassent la démarche de venir vers Cash-e.

"C'est un travail autour duquel le centre est en réflexion permanente. Il est très important pour l'ULB que nous restons une structure indépendante, car jusqu'à présent les étudiant·es n'avaient pas l'impression que les services qui y existait étaient suffisamment indépendants." Depuis début 2022 Cash-e travaille également pour l'Haute École Libre de Bruxelles (helb), où l'indépendance du centre est encore plus reconnue.

Par ailleurs, Sylvie ne pense pas que parce que des structures internes existent dans les hautes écoles ou les universités, que celles-ci ne doivent pas malgré tout exciter à niveau externe. Dans l'idéal, les assistances externes constituent un filet de sécurité supplémentaire pour le fonctionnement interne, de sorte que les problèmes qui passent entre les mailles du filet puissent être détectés. **Nous devons pouvoir garantir une protection totale des étudiant·es, et cela nécessite une structure interne et externe.**

Comment des sanctions peuvent-elles être mises en place?

Sylvie explique que la première étape, c'est d'aider l'étudiant·es à se rendre compte si oui ou non il y a eu préjudice en évaluant l'ampleur du préjudice. Si Cash-e estime que les faits rapportés répondent à l'une des définitions précitées, Cash-e et l'étudiant·e s'accordent sur l'accompagnement le plus approprié à la situation. En fonction de la situation, différents suivis et/ou sanctions sont possibles.

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

Cela peut aller d'une conversation avec la médiation de Cash-e, un signalement collectif ou un dépôt de plainte chez le Vice-recteur aux affaires étudiantes. L'accord sur cet accompagnement est confirmé par un échange de mails entre Cash-e et l'étudiant·e et ce passe en toute discrétion.

Quand la victime ne porte pas plainte, il est difficile de mettre en place des sanctions. C'est pourquoi Cash-e a mis en place un protocole qui vise à **l'éducation du consentement** de l'auteur présumé. Cash-e ne peut (pas encore) obliger les auteurs présumés à participer à ces formations, par contre Sylvie explique que dans les cercles étudiant·es un protocole avec les obligations suivantes est dorénavant implémenter:

- Une formation au consentement des comitard·es
- Une formation au consentement des délégué·es égalité et inclusivité
- Un protocole de prise en charge des signalements avec Cash-e.

Dans un futur proche, Cash-e souhaite rendre une éducation au consentement obligatoire en début de chaque année académique pour tout venant.

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

2. Rosa Matthis - coordinatrice Bien-être ESAC

Qui est Rosa Matthis?

Rosa Matthis dirige la compagnie CIRQUE BARBETTE et en parallèle elle travaille sur les questions de comportements transgressifs dans le milieu scolaire artistique, en premier temps pour les écoles de cirque. Elle travaille actuellement pour l'École supérieure des arts du cirque (ESAC) où elle est la coordinatrice Bien-être, ce qui est un poste d'environ deux jours par mois. Elle se concentre principalement sur l'analyse d'une culture de mauvaises pratiques qui habite dans l'école depuis de longues années et sur les démarches à prendre pour changer cette culture.

L'éducation artistique

Rosa a écrit un mémoire de Master intitulé : "On protège bien les animaux", qui étudie les comportements violents au sein des écoles du cirque. Il se concentre sur le rôle de la direction des écoles, dans le but de procurer les connaissances nécessaires à l'application des mesures et des attitudes relatives à la prévention.

Le cadre théorique de ce mémoire s'appuie sur les concepts de "savoir situé" et de "frontières normatives", permettant aux professionnel-le-s de s'identifier eux-mêmes et elles-mêmes aux disciplines artistiques. Ce mémoire inclut par ailleurs une analyse structurelle des comportements violents. Ayant constaté le peu d'observations effectuées au sein des écoles du cirque, il s'appuie sur des recherches ayant comme terrains de référence le sport et le milieu universitaire. La recherche issue de ces domaines connexes est utilisée pour permettre au secteur de l'éducation artistique, dont les écoles du cirque, de rattraper le temps perdu.

GROUPE DE DISCUSSION FRANCOPHONE

Représentation structurelle

Même si les écoles s'unissent pour créer les procédures nécessaires et respecter les accords qu'elles ont conclus, il existe toujours une insensibilité endémique à la discrimination structurelle à tous les niveaux. Les programmes éducatifs du cirque doivent profiter davantage des connaissances déjà acquises dans d'autres secteurs. Il est également essentiel de travailler sur l'inclusion, afin que le personnel et le corps étudiant reflètent la diversité de la société actuelle. Rosa conclut qu'un manque de représentation des différents groupes au sein de l'institution contribue directement à la possibilité de comportements inappropriés.

Conclusion

En conclusion, ce mémoire soutient que les écoles de cirque (et bien d'autres établissements d'enseignement artistique) ont besoin de meilleures connaissances et de recherches plus approfondies afin de mieux rendre compte de la transparence, du leadership actif et des dynamiques d'observation au sein des domaines sociaux spécifiques des disciplines respectives.

TABLE RONDE

La table ronde en fin de journée a réuni Christa Criel (Performing Arts), Anneleen Lemmens (Engagement Arts), Sylvie Boët (Cash-e ULB) et Marion Hallet (Ecolo), sous la modération de Hakim Benichou (réseau BIND).

Les intervenant·es ont discuté de leurs principales priorités pour les années à venir en matière de lutte contre les comportements sexuellement transgressifs dans l'enseignement supérieur. Entre autres, les piliers suivants ont émergé:

- plus d'encadrement financier pour poursuivre les initiatives lancées
- une application plus large des outils politiques existants au niveau de la direction
- lutter pour un changement de culture par une politique de prévention
- continuer à développer et à former le réseau existant de personnes de confiance

Biographie des intervenant·es

Anneleen Lemmens

Anneleen est la coordinatrice d'Engagement Arts Brussels. Engagement est une organisation qui s'attaque au sexisme, à l'abus de pouvoir et aux comportements transgressifs dans le secteur culturel au sens large. (voir groupe de discussion NL).

Dans ce contexte, Anneleen a suivi une formation de confidente et s'est plongée dans la prévention en donnant des conférences et des ateliers dans des écoles d'art et des institutions.

> En savoir plus

TABLE RONDE

Christa Criel

Christa est consultante sectorielle chez Podiumkunsten (Arts du spectacle), où elle est chargée de travailler sur le bien-être psychosocial et les comportements transgressifs. Au sein de Sociaal Fonds, elle participe également au plan d'action sur les comportements transgressifs et est la personne de contact pour une boîte à outils politique visant à intégrer durablement les actions contre les comportements transgressifs dans la politique du secteur artistique.

Sa maîtrise de la question des comportements transgressifs dans le secteur artistique se traduit par de nombreuses initiatives différentes (boîte à outils, formation et développement d'un cadre pour les personnes de confiance,...).

> En savoir plus

Sylvie Boët

Sylvie Boët est responsable du Centre d'accompagnement et de soutien dans les risques de harcèlement envers les étudiant·es (cash-e) à l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Elle est Docteure en psychologie et a réalisé ses études et son doctorat à Liège. Pendant 16 ans, elle a travaillé dans un service de prévention et de gestion des violences en milieu scolaire où elle a orienté toutes ses formations vers l'écoute, l'accompagnement et la remise en lien en situation de déséquilibre hiérarchique. En août 2020, elle a rejoint l'ULB pour mettre en œuvre le dispositif cash-e.

> En savoir plus

TABLE RONDE

Marion Hallet

Marion est conseillère politique en enseignement supérieur et recherche scientifique pour le Groupe Ecolo au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et conseillère politique en santé pour le Groupe Ecolo-Groen au Parlement Fédéral. Par ailleurs, Marion est également collaboratrice scientifique à l'Université de Namur (Centre de recherche Histoire, Son et Image) et est active au sein du réseau Genre & ESNU.

Hakim Benichou

Jusqu'à récemment, Hakim était le coordinateur de BIND, un réseau interuniversitaire luttant contre les mécanismes enracinés d'élitisme structurel, de racisme et de sexisme dans les institutions belges. Le réseau BIND a été fondé en 2020 à la suite de l'affaire Sanda Dia. Actuellement, Hakim est directeur commercial de Team Player, où il travaille en tant que consultant en organisation du travail inclusive.

> En savoir plus sur BIND

> En savoir plus sur Team Player